



TABLE RÉGIONALE
DES ORGANISMES
COMMUNAUTAIRES ET
BÉNÉVOLES DE LA MONTÉRÉGIE

Communiqué
Pour publication immédiate

Mieux financer les organismes communautaires Pour une société en santé

Québec, le 30 novembre 2017 – Les organismes communautaires des secteurs santé mentale, déficience intellectuelle et physique, proches aidants et action bénévole de la Montérégie se sont déplacés aujourd’hui vers Québec, à l’Assemblée nationale et ont interpellé la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, Lucie Charlebois, pour lui rappeler qu’ils sont un partenaire essentiel au réseau de la santé et des services sociaux et pour demander à son gouvernement d’investir des crédits significatifs à la mission globale de ces organismes dès le prochain budget.

Les organismes communautaires, par leur mission diversifiée, complémentaire ou alternative, sont indispensables au réseau de la santé et des services sociaux. Concrètement, ils offrent du répit aux parents d’enfants vivant avec de lourds handicaps; ils outillent les proches aidants pour ne pas qu’ils s’épuisent; ils font de l’intervention individuelle avec des personnes ayant un problème de santé mentale; ils hébergent des personnes en situation de crise; ils donnent du soutien à des personnes vivant avec une maladie spécifique; etc. Bref, les organismes communautaires accompagnent, hébergent, soutiennent et défendent quotidiennement des milliers de femmes, d’enfants, de jeunes, de personnes âgées et d’hommes.

« Sans cette panoplie de services du communautaire, le réseau de la santé et des services sociaux, déjà très fragile, serait complètement chambardé » déclare Suzanne Demers, directrice de l’Auberge du cœur Le Baluchon et vice-présidente de la Table régionale des organismes communautaires et bénévoles de la Montérégie (TROC-M). « Des proches aidants n’ayant jamais de répit se retrouveraient en burnout, les urgences auraient encore plus de crises suicidaires à gérer, les médecins seraient sollicités davantage par des gens malades qui n’auraient aucun soutien, etc. »

Pourtant, la situation n’est guère facile pour les organismes communautaires. Plus de 90% des organismes communautaires de la Montérégie doivent composer avec un financement insuffisant pour remplir leur mission. Ce sous-financement a des répercussions importantes sur le fonctionnement des groupes; plusieurs doivent, entre autres, cesser ou diminuer certaines activités et/ou projets. De plus, le sous-financement affecte grandement les équipes de travail qui sont pour la plupart surchargées, qui vivent de l’épuisement professionnel et qui doivent composer avec un roulement de personnel élevé.

« Les organismes ne demandent qu'à aider mais il faut leur donner les moyens! » se désole Suzanne Demers. « L'incapacité des organismes communautaires de répondre à toutes les demandes qu'ils reçoivent affecte les personnes les plus vulnérables de nos communautés. Le dossier du sous-financement des organismes communautaires devrait être une priorité pour la Ministre » ajoute Mme Suzanne Demers. Pour cela, ça prend, et urgemment, des nouveaux crédits significatifs dans le budget 2018-2019 pour les organismes communautaires qui sont sur le terrain.

La députée Chantal Soucy, de la Coalition Avenir Québec, et ses collègues ont accueilli aujourd'hui les organismes communautaires et ont signifié leur volonté de les appuyer : « Nos organismes communautaires sont des partenaires essentiels au réseau de la santé et des services sociaux de la Montérégie. Chaque jour, sur le terrain, je constate leur rôle capital dans ma circonscription. Ils écoutent, hébergent, conseillent et accueillent des milliers de citoyens dans le besoin. Depuis des années, ils font des miracles avec très peu de ressources et maintenant, ils sonnent l'alerte. Plus que jamais, la pérennité des services qu'ils offrent, aussi essentiels soient-ils, est en péril. C'est pour cette raison que j'ai décidé d'être à leurs côtés aujourd'hui, pour leur témoigner toute ma gratitude, mais aussi pour manifester mon appui. L'apport des organismes communautaires au développement social et économique du Québec est inestimable. Nos organismes méritent de recevoir un financement adéquat et équitable, afin qu'ils puissent continuer de donner des services concrets auprès des citoyens de notre communauté. »

Parce ce qu'en investissant dans le communautaire, on vient en aide aux personnes vivant des problèmes de santé physique et mentale, aux personnes aux prises avec des problèmes de dépendance, aux personnes vivant avec un handicap intellectuel ou physique et leur famille, aux proches aidants, et plus! **Parce que mieux financer les organismes communautaires, c'est opter pour une société en santé !**